

**MAIRIE DE  
LARGEASSE**

**DEUX -SEVRES**

Tel 05.49.72.02.10

mairie.largeasse@orange.fr

## EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille vingt et un,*

*Le jeudi vingt et un janvier à vingt heures trente*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 14/01/2021

PRESENTS : Mrs. GROLLEAU Jean-Jacques, BAUDOUIN Dominique, GOUBAND Benoit, MICHONNEAU Thomas, RAMBAUD Alexandre, JARRY David, Mmes BODIN Christelle, COUTANCEAU Myriam et DUBUIS Déborah. Mrs M. BONNET Julien, Mmes SAUVETRE Cécile et BOISSONNEAU Karine.

Absents excusés : MM LARMANJAT Olivier, LOISEAU Benoit et M. NOGRET Guy.

M. Thomas MICHONNEAU a été élue secrétaire de séance.

N° 2020-074

Suite à la demande de M. Maurice BERTRAND, propriétaire de la maison et des parcelles cadastrées : AK 47, 48, 49, 50, 51, 252, 253, 254 et 255, de vendre un chemin rural contiguë à sa maison, le conseil municipal, après discussion, accepte à l'unanimité de lui céder pour 10€ le chemin rural jouxtant la maison (voir plan ci-joint).

Il est précisé que les frais de bornage (géomètre), d'enquête publique (commissaire enquêteur), et de notaire seront à la charge du demandeur, M. Maurice BERTRAND.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 21 janvier 2021  
Le maire, Jean-Jacques GROLLEAU



*(Handwritten signature of Jean-Jacques Grolleau)*

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

ANNULE ET  
REPLACE  
DELIBERATION  
N°066  
« vente chemin  
rural »

**Objet :**  
**Vente chemin rural**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou Sous-préfecture  
Le :

Publié ou Notifié  
Le

**REÇU EN PREFECTURE**

**le 01/02/2021**

Application agréée E-legalite.com